

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 2 OCTOBRE 2017**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 25/09/2017, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Martial VIAL à Cyrille CUENOT, Pascal GUEFFIER à Henri HOURIEZ, Nicole MAUCLAIR à Andrée LIGONNET, Thierry VACHON à Patrice SAUMON, Ingrid VACHER à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE

Absents : Claude BERENGUER, Christophe LIAUD, Luis MUNOZ.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Bénédicte KREBS a été désigné(e).

DELIB 2017.10.02.6

OBJET : Avis sur la demande d'enregistrement présentée par VIRTUO SAINT PRIEST SAS en vue d'exploiter une plateforme d'entreposage et de stockage sur la commune de Saint Quentin Fallavier

Monsieur Henri HOURIEZ, conseiller municipal délégué à l'environnement et au cadre de vie, expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de la demande de la société VIRTUO SAINT PRIEST relative à la création d'une plateforme d'entreposage et de stockage sur la ZAC de Chesnes à Saint Quentin Fallavier, il est nécessaire que la commune émette un avis sur ce dossier inscrit à la nomenclature des installations classées.

Conformément à la loi 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, cette demande d'enregistrement en vue d'exploiter sera soumise à consultation du public **du 18 septembre au 16 octobre 2017 inclus**.

Considérant la décision n° 2017-ARA-DP-00468 de l'Autorité Environnementale relative à la dispense à étude d'impact à l'issue d'un examen au cas par cas en application de l'article R.122-3 du Code de l'environnement,

Le projet prévoit la construction d'un entrepôt de 12 000 m² environ sur un terrain de 27 724 m² environ. Ce dossier a fait l'objet d'un dépôt de Permis de construire en date du 15.06.2017 (PC n° 038 449 1710010).

Celui-ci sera constitué d'un bâtiment de 11 600m² (cellules, bureaux et locaux techniques).

Il comprendra:

- Cellule 1 : 5 664m²,

- Cellule 2 : 5 505m²,
- Un local technique permettant d'accueillir une chaufferie, un local TGBT, un transformateur, un local sprinkler et une cuve de sprinklage d'environ 500 m³,
- Des groupes frigorifiques si nécessaire,
- Un local de charge de batteries,
- Des bureaux et locaux sociaux.

La nature des marchandises va dépendre du type de clients qui prendra à bail le bâtiment. La gamme de ces marchandises est cependant bien ciblée sur les produits manufacturés de l'industrie ou de la grande distribution.

Les grandes catégories de marchandises pouvant être présentes sur le site sont les suivantes :

- Produits alimentaires ne nécessitant pas de réfrigération (conserves, boissons non alcoolisées, aliments secs pour animaux ...),
- Produits manufacturés divers (pièces détachées, électroménager, machines, outillage, matériel électrique et électronique, jouets ...),
- Articles textiles et de sport,
- Produits d'entretien ménager,
- Bois,
- Cartons, papier.

Selon les besoins des futurs locataires, des produits spécifiques nécessitant des cellules réfrigérées, prévues par la rubrique 1511, pourront être stockés. Le site n'est pas classé pour le stockage de produits dangereux.

Les mesures compensatoires mises en œuvre afin de réduire les potentiels dangers et de maîtriser les risques sont les suivants :

- Les eaux pluviales de toitures seront envoyées vers le réseau de la ZAC,
- Les eaux pluviales de voiries seront collectées dans un bassin de rétention, traitées par un séparateur d'hydrocarbure sur site puis rejetées vers le réseau de la ZAC qui dispose d'une autorisation Loi sur l'Eau,
- Structure à minima R15,
- Le bâtiment est doté d'un dispositif d'extinction automatique d'incendie,
- Le volume de la réserve de sprinklage sera constitué d'une cuve d'environ 500 m³,
- Des extincteurs seront répartis à l'intérieur du bâtiment en fonction des risques,
- Des RIA seront implantés afin qu'un foyer puisse être attaqué simultanément par deux lances sous deux angles différents,
- Les transformateurs seront isolés dans le local technique, séparé des cellules de stockage par des parois et portes REI 120,
- La chaufferie sera séparée du bâtiment par des murs et portes REI 120. Il n'y a pas d'accès entre la chaufferie et les cellules de stockage,
- Installation d'une vanne sur la canalisation d'alimentation des brûleurs permettant d'arrêter l'écoulement du combustible,
- Installation d'un coupe-circuit arrêtant le fonctionnement de la pompe d'alimentation en combustible,
- Installation d'un dispositif sonore d'avertissement en cas de mauvais fonctionnement des brûleurs, ou un autre système d'alerte d'efficacité équivalente,
- Les locaux de charge seront séparés du bâtiment par des murs et portes REI 120,
- Les bureaux sont situés en mezzanine dans la cellule 2. Le plancher est REI120 et ils sont isolés des cellules de stockage par un mur séparatif REI120 dépassant d'un mètre en toiture,

- Les cellules de stockage sont divisées en canton de désenfumage d'une superficie maximale de 1 650m² et d'une longueur maximale de 60 mètres,
- Les écrans sont stables au feu ¼ d'heure et à une hauteur minimale de 1 mètre,
- Le site disposera de 2% de désenfumage réalisé par des dispositifs d'évacuation des fumées à commande automatique,
- Désenfumage en toiture par lanterneaux, asservissement par coffret CO² placés près des issues de secours,
- En séparation des cellules, les murs sont équipés d'une porte coulissante REI 120. Les ouvertures dans les parois séparatives sont munies de dispositifs de fermeture ou de calfeutrement assurant un degré de résistance au feu équivalant à celui exigé pour ces parois,
- En façade de quai, les parois séparatives des cellules sont prolongées latéralement aux murs extérieurs sur une largeur de 0.50 mètres de part et d'autre ou de 0.50 mètre en saillie de la façade dans la continuité de la paroi,
- La toiture est recouverte d'une bande de protection sur une largeur minimale de 5 mètres de part et d'autre des parois séparatives,
- La réserve de fuel de 1 000 litres nécessaire aux opérations de remplissage des groupes moto pompe sera sur rétention intégrée (cuve à double enveloppe),
- Bassin de rétention d'un volume de 1 344m³,

Le site sera équipé de télésurveillance avec report d'alarme à l'exploitant par télé transmetteur pour envoi de l'information à l'exploitant en dehors des heures d'ouverture du site (pour le contrôle d'accès et le sprinklage).

Une société de gardiennage pourra intervenir sur ordre de la société de télésurveillance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **EMET un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la SAS VIRTUO SAINT PRIEST relatif à son projet de construction d'une plateforme d'entreposage et de stockage sur la commune de Saint Quentin Fallavier, sous réserve de la prise en compte des prescriptions préfectorales relatives à ce type d'installation classée et à la mise en œuvre des mesures compensatoires figurant dans le dossier de demande d'enregistrement.**

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 06/10/2017

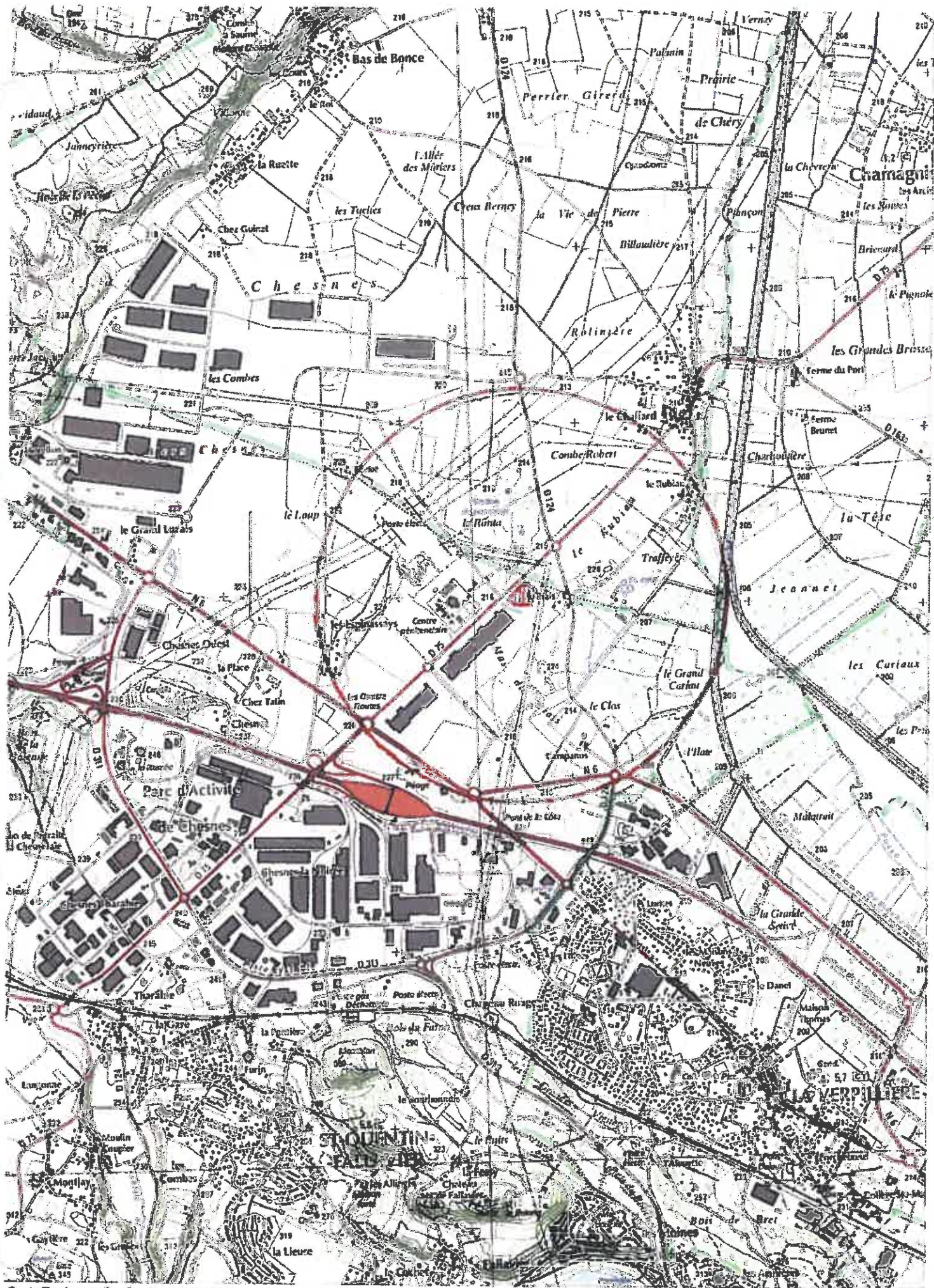
Publication et transmission en sous préfecture le 6 octobre 2017 06/10/2017

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20171002-lmc12616-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER





LEGENDE SYMBOLES

	RESERVE RESERVOIR
	RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
	RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
	RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

AMENAGEMENTS PAYSAGERS - ARBRES

Code	Nom	Hauteur	Largeur	Forme	Notes
01	Arbre	10m	5m	Ronde	
02	Arbre	15m	8m	Rectangulaire	
03	Arbre	20m	10m	Rectangulaire	
04	Arbre	25m	12m	Rectangulaire	
05	Arbre	30m	15m	Rectangulaire	

COTE D'IMPLANTATION ALTIMETRIQUE DE REFERENCE: 217.00 NGF 140.00

PLAN DE MASSE

02

VIRTUO SAINT-PIERRE SAS
 CONSTRUCTION D'UNE FAÇADE FORNE LOOSIQUE
 TRAC D'AMENAGER DE CHENNE NAVE
 38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVERS

PIECE N° 02

DEMANDER
 VIRTUO SAINT-PIERRE S.A.S.
 22 Rue de la République
 43100 SAINT-PIERRE
 04 77 21 11 00

ARCHITECTE
 SAAT, GUYON
 14, Boulevard de la République
 43100 SAINT-PIERRE
 04 77 21 11 00

PROJETANT
 VIRTUO SAINT-PIERRE S.A.S.
 22 Rue de la République
 43100 SAINT-PIERRE
 04 77 21 11 00

